



BRULLANOVES

 Commune de Brouilla

Tél 04.68.95.33.11
mail :
mairiebrouilla@orange.fr

36ème Année
n° 407

Sommaire :

- * Fête nationale
- * Feux de la Saint Jean
- * Extrait du conseil municipal du 05/03/2015
- * Extrait du conseil municipal du 26/03/2015
- * Plan canicule
- * Spectacle des écoles et remise des dictionnaires
- * Informations
- * Extrait du conseil municipal du 09/04/2015
- * Extrait du conseil municipal du 21/05/2015
- * Informations diverses
- * Nos écoles
- * Nos associations
- * Le coin des lecteurs
- * On nous prie d'insérer
- * Informations utiles

FÊTES ET CÉRÉMONIES

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

Le Maire et le conseil municipal invite la population, les jeunes gens et enfants à participer au cortège qui se formera devant la Mairie :

Mardi 14 Juillet 2015
À 11 heures

A l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur sera servi à l'immeuble Rouzaud.



A BRULLA HI HA FOCS !

Les coureurs qui ont ramené la flamme du Canigou :
Adeline et Grégory Verschuere, Thierry Bantreil, Jacques Banet,
Régine Bantreil, Bruno Alexandre, Philippe Capdet,
Bernard Paccianus et Claude Commes.
Ont également participé Valérie Castre et Lucien Llobet

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et de 16h30 à 18h

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2015

Présents : Mrs TAURINYA, PACCIANUS, MASSETTE, Mmes BANTREIL, LLOBET, Mrs COMMES, SUNER, BENNES, Mmes BELLAVISTA, CHARVIEUX, ALCON, BORDEAU, OGOZALY.

Absents : Mélanie MANIERE

Gilles COSTE a donné procuration à Claude COMMES

Secrétaire de séance : Hélène LLOBET

Ouverture de la séance : 19 h 06

Proposition de Mr le Maire pour rajouter 3 points à l'ordre du jour :

1 - compte rendu de la CAO pour le lot 7/aménagement d'un appartement à l'ancienne mairie

2 - modification de la délibération relative à l'emprunt à court terme

3 - modification de la délibération relative au transfert d'office et valant classement dans le domaine public communal des voies privées et équipements annexes des résidences « le petit bois » & « Camp d'en Conte »

à l'unanimité des membres votants, acceptation pour rajouter ces 3 points à l'ordre du jour.

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 12/02/2015, compte-rendu transmis par mail à tous les élus

Pas d'observations. Compte rendu adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.

I) Compte administratif 2014

Monsieur le Maire donne la présidence à Bernard PACCIANUS et quitte la salle.

Bernard PACCIANUS présente le compte administratif 2014.

Hors de la présence de Monsieur le Maire, Pierre TAURINYA, le conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres votants ou représentés,
le compte administratif de la Commune /Exercice 2014

II) Affectation du résultat sur le budget primitif 2015

Monsieur le Maire réintègre la salle et propose :

Vu les résultats :

Excédent de clôture/section de fonctionnement :

372 509.45 €

Déficit de clôture/section d'investissement :

- 30 267.48 €

Vu l'état des restes à réaliser/Investissement :

Dépenses : 37 250.00 €

Recettes : 3 107.63 €

Et donc un déficit d'investissement de - 64 409.85 €

proposition d' Affectation du résultat :

64 409.85 € pour couverture du déficit d'investissement ART 1068/ RECETTES INVESTISSEMENT

308 099.60 € en excédent reporté section de fonctionnement /Budget primitif 2015- ART 002 RECETTES

Proposition d'affectation telle que ci-dessus, adoptée à l'unanimité des membres votants ou représentés.

III) Compte de gestion 2014

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2014 établi par Madame la Perceptrice d'Elne. Mr le Maire déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

L'Assemblée accepte à l'unanimité des membres votants ou représentés, le compte de gestion 2014 tel que présenté.

IV) plan de circulation dans le village

proposition d'installation de sens unique rue du 14 juillet et rue Pasteur gauche.

La proposition sera transmise aux services des routes et un chiffrage sera demandé.

à l'unanimité des membres votants ou représentés, l'assemblée accepte la proposition de plan de circulation.

V) APPROBATION DE LA DECISION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**"AMENAGEMENT APPARTEMENT 1 rue du 14 juillet - BROUILLA - LOT 7 - MENUISERIE"**

Monsieur le Maire rappelle que le lot menuiserie était infructueux et avait donc fait l'objet d'un nouvel appel d'offres. Il donne lecture du procès-verbal de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie le 25/02/2015.

Le Conseil municipal, OUI l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, **à l'unanimité des membres votants ou représentés PREND ACTE et ACCEPTE** l'attribution du marché à l'ent. MENUIPRO.

VI) EMPRUNT POUR CREATION D'UNE SALLE DE MOTRICITE ET D'UNE GARDERIE - modification pour emprunt à court terme

Propositions : **Prêt à Court Terme : 100 000.00€ sur 24 mois avec Taux fixe 1.70 %**
garantie : cession de garantie.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants ou représentés,
ACCEPTE la proposition telle que présentée ci-dessus

**VII) Transfert d'office et valant classement dans le domaine public communal des voies privées et équipements annexes des résidences « le petit bois » & « Camp d'en Conte »
Choix du notaire pour établissement de l'acte SUITE REGULARISATION EMPRISE FONCIERE DE PARCELLES - modificatif**

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés accepte la proposition de modification .

La séance est levée à 20 h 31

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal est consultable en mairie

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2015

Présents : Mrs TAURINYA. MASSETTE. Mmes BANTREIL. Mrs COMMES. SUNER. BENNES. COSTE. Mmes BELLAVISTA. CHARVIEUX. ALCON. BORDEAU. OGOZALY

Bernard PACCIANUS a donné procuration à Pierre TAURINYA

Hélène LLOBET a donné procuration à Régine BANTREIL

Mélany MANIERE adonné procuration à L. ALCON

Secrétaire de séance : Gilles COSTE

ouverture de la séance : 18 h 51

Mr le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 05/03/2015, compte-rendu transmis par mail à tous les élus

Pas d'observations. Compte-rendu adopté à l'unanimité des membres votants ou représentés.

I) Vote des Taux 2015/TH-TFB-TFNB

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour les taux suivants

TH : 13.09 % - TF : 15.90 % - TFNB : 34.65 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec **1 voix CONTRE - 0 ABSTENTIONS - 14 voix POUR DECIDE d'appliquer pour l'exercice 2015** les taux proposés ci dessus

La séance est levée à 19h31

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal est consultable en mairie

PLAN CANICULE ET REGISTRE DES PERSONNES SENSIBLES

En cette période de fortes chaleurs, nous vous rappelons que les personnes âgées ou sensibles qui le souhaitent peuvent s'inscrire sur le registre de la mairie, nous laissant leurs coordonnées, ce qui nous permettra de les contacter ponctuellement afin de prendre des nouvelles.

Nous rappelons toutefois que cette inscription est facultative.

SPECTACLES DES ÉCOLES

LES MATERNELLES, classe de Mme CAVANNA et Mme MATHEU et la chanson de l'horloge



LES CLASSES CE et CM de Mmes CULEBRAS, FERRERES et DEMAYA ont interprété AMSTRONG, de Claude NOUGARO



La démonstration d'accrospport par les CM, classe de Mme FERRERES et Mme DEMAYA



LA REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ELEVES ADMIS EN 6ème.

INFORMATIONS

COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du Sang et la mairie, remercie les 32 volontaires qui se sont mobilisés le 24 Avril dernier. Par ce geste généreux et bénévole, ils contribuent à répondre aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de notre région qui, outre les soins aux malades et aux opérés, doivent faire face également aux nombreux accidents de la route.

L'EFS espère pouvoir compter à nouveau sur leurs collaborateurs lors de leur prochaine collecte le **Vendredi 09 Octobre 2015** de 16h00 à 20h00, salle Rouzaud.

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Cette année encore la commune participe aux Journées Européennes du Patrimoine qui auront lieu les **19 et 20 SEPTEMBRE 2015**, l'occasion de visiter de nombreux sites historiques, dont notre Eglise Sainte Marie, classée Monument Historique, qui sera ouverte au public, ces deux jours, de **10h à 11h30 et de 15h30 à 17h**.

CHANGEMENT HORAIRES BUREAU DE POSTE

Depuis le 09 février 2015, les horaires du bureau de poste sont les suivants : **les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h00**.

PRÊT DE TABLES ET CHAISES

La Mairie rappelle que pour le prêt de tables et chaises les personnes devront venir récupérer le matériel au dépôt le vendredi après-midi, soit à 13h30, soit à 15h45 et le ramener le lundi soit à 13h30, soit à 16h45.

ECOBUAGE- RAPPEL

L'arrêté préfectoral n°1459 du 14/04/2008 rappelle qu'il est **formellement interdit** de brûler des végétaux entre le **1er Juin et le 30 Septembre**.

ATTENTION ! Une surveillance est effectuée par les pompiers à partir de tours de gué et les sanctions peuvent aller jusqu'a l'emprisonnement.

DEBROUSSAILLAGE

L'article L322.3 du code forestier oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler dans un rayon de 50 mètres, les abords de construction, chantiers ,travaux, terrains (même non bâtis), situés en milieu urbain ou destinés à la construction. Ce débroussaillage doit **OBLIGATOIREMENT** être effectué **AVANT LA PERIODE à RISQUE D'INCENDIE**.

En matière de responsabilité civile, si l'enquête administrative et judiciaire établit qu'un incendie a pris naissance et s'est développé dans la végétation située aux abords non débroussaillés d'une construction, d'un chantier ou d'un terrain, celui dont la négligence est constatée peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers et l'intervention des pompiers.

LES OBJETS TROUVÉS

Dernièrement, il a été trouvé : un trousseau de clés et une paire de lunettes

EXPOSITION NOCTURNE

La mairie souhaite organiser une soirée de l'art cet été. Les personnes possédant un talent de peinture, sculpture ou toute autre création et qui seraient intéressées pour participer à cette manifestation peuvent se faire connaître en mairie.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2015

Présents : Mrs TAURINYA. MASSETTE, PACCIANUS, Mmes BANTREIL. LLOBET, Mrs COMMES. SUNER. BENNES. COSTE. Mmes BELLAVISTA. CHARVIEUX. BORDEAU. OGOZALY

absente : Mélyny MANIERE

Laetitia ALCON a donné procuration à Bernard PACCIANUS, Nicolas BENNES a donné procuration à Pierre TAURINYA à compter de 19 H 30

Secrétaire de séance : Hélène LLOBET

ouverture de la séance : 18 h 58

l'approbation du compte rendu de la séance du 26/03/2015 est reporté à une prochaine séance ; le document sera transmis par mail aux élus pour observations.

I) Vote du Budget primitif 2015

Monsieur le Maire présente le projet de budget qui s'équilibre en fonctionnement à **1 122 963,60 €** et en investissement à **634 012,85 €**.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif 2015 tel que présenté par Mr le Maire.

La séance est levée à 20 h 15

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal est consultable en mairie.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2015

Présents : Mrs TAURINYA. MASSETTE. Mmes BANTREIL. LLOBET. Mrs COMMES. COSTE. Mmes BELLAVISTA. CHARVIEUX. ALCON. BORDEAU. OGOZALY.

Absents excusés : Mélyny MANIERE

B. PACCIANUS a donné procuration à Régine BANTREIL, Jean-Pierre SUNER a donné procuration à Georges MASSETTE, Nicolas BENNES a donné procuration à Pierre TAURINYA

Secrétaire de séance : Claude COMMES

ouverture de la séance : 18 h 56

Mr le Maire propose d'approuver ou non le compte-rendu de la séance du 09/04/2015 transmis par mail aux élus pour observations.

Il donne lecture de la modification demandée par Mme OGOZALY.

à l'unanimité des membres votants, acceptation de la modification et approbation du compte rendu

I) ECRITURES COMPTABLES ET DECISIONS MODIFICATIVES /BUDGET COMMUNE POUR TRAVAUX EFFECTUES PAR LE SYDEEL 66 (réseaux secs : Rue Jean Jaurès et Rte de St J Lasseille)

Suite à des travaux réalisés par le SYDEEL rue Jean Jaurès et route de St Jean Lasseille de réaliser une décision modificative pour régulariser et clôturer l'opération.

**A l'unanimité des membres votants ou représentés, et après en avoir délibéré,
ACCEPTATION de la DECISION MODIFICATIVE n°1 et 2**

II) DECISION MODIFICATIVE N°3

Suite à une erreur informatique qui a déséquilibré le Budget/section d 'Investissement pour un montant de 0.10 centimes. Il est nécessaire de procéder à une Décision modificative N°3.

**à l'unanimité des membres votants ou représentés, et après en avoir délibéré,
ACCEPTATION de la DECISION MODIFICATIVE 3**

III) RAPPORT ACTIVITES 2014/COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES

Mme LLOBET présente le rapport d'activités de la C.C. des Aspres pour l'année 2014.

**LE CONSEIL MUNICIPAL oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,
déclare avoir pris connaissance du dit rapport (exercice 2014)**

IV) MANDAT DE GESTION IMMOBILIERE- APPARTEMENT ANCIENNE MAIRIE

Monsieur le Maire propose de confier la gestion de la location de l'appartement 1 rue de 14 Juillet à l'agence Roussillon immobilier à Saint André délibérer quant à la signature d'un nouveau mandat de gestion immobilière avec cette agence.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres votants ou représentés, ACCEPTE de signer le mandat de gestion immobilière avec l'agence Roussillon Immobilier sise 1 rue des Albères – 66 ST ANDRE pour la location de l'appartement sis au 1er étage de l'ancienne mairie, 1 rue du 14 juillet.

V) Maitrise d'œuvre pour FUTUR LOTISSEMENT COMMUNAL - Modalités de publicité

Vu le projet en cours, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres votants la publicité et décide de contacter 3 cabinets d'architecture et un affichage en mairie.

VI) Ouverture d'un poste dans le cadre d'un contrat aidé

Suite a une rupture de contrat à l'initiative de l'agent sur un contrat arrivant à terme en 2017, Monsieur le Maire propose la création d'un nouveau contrat de 20h par semaine pour un an.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres votants

ACCEPTE la création d'un contrat (20 h hebdomadaires) à compter du 1er juin 2015 pour 1 an

VII) DIVERS

Rappel de la réunion du lundi 18/05/15 avec le personnel en poste en janvier 2014 et les élus (municipalité actuelle).

Mr le Maire **donne la parole à Mme BORDEAU** qui rappelle son intervention lors de la réunion de lundi et confirme que vu les derniers événements, elle se désolidarise de ses anciens colistiers et souhaite rejoindre l'équipe majoritaire.

Intervention de Mme OGOZALY qui donne lecture du mail envoyé ce jour à Mr le Maire, suite à la même réunion.

COMMUNIQUE EN DATE DU 21 MAI 2015

Je parlerai en mon nom, mais aussi au nom de certains de mes anciens colistiers qui partagent les mêmes sentiments.

Les faits nouveaux qui nous ont été révélés nous ont profondément choqués. Nous ignorions l'existence de ces agissements et nous les déplorons.

Nous sommes tristes, en colère, déçus d'avoir placé notre confiance en quelques-uns qui eux, n'ont pas hésité à agir sans se demander si les conséquences de leurs actes n'allaient pas rejaillir sur nous autres ! Une fois de plus.

Jamais nous n'avons pensé qu'il était permis pour remporter les municipales de flirter avec l'illégalité ou d'user de moyens malhonnêtes.

Quoi de plus normal aujourd'hui, que les personnes concernées par ces dossiers, éprouvent **de la colère, de l'amertume. Elles peuvent être assurées de notre compréhension dans les suites qu'elles souhaiteront donner à cette affaire.**

Signataires : Christelle OGOZALY - Nicomède ROBLES – Audrey GOMEZ – Gabrielle SERRALVO - Kader BOUHACENE.

Mme OLIVIER a confirmé à Monsieur le Maire par écrit sa solidarité à ce communiqué.

Mr le Maire informe qu'il a mandaté la société V3i pour expertiser l'ordinateur portable en question et qui appartient à la mairie.

Il a demandé l'impression papier de tous documents importants et en informera les membres du conseil dès réception. Selon les résultats de l'expertise, une nouvelle plainte pourrait être déposée.

La séance est levée à 20 h 20

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal est consultable en mairie.

INFORMATIONS

INCIVILITES

Devant les doléances d'habitants du village, nous estimons nécessaires de renouveler un article à l'attention des propriétaires de chiens.

Nous sommes de plus en plus confrontés à des nuisances sonores dues aux aboiements de chiens, phénomènes qui devient quotidien aujourd'hui.

Il n'est pas acceptable que nos voisins aient à subir ces nuisances à tout moment de la journée ou de la nuit. Il existe aujourd'hui des solutions pour empêcher ces nuisances sans blesser l'animal.

Malgré les distributeurs de sachets « propreté canine » nous continuons de voir nos rues et chemins jonchés de déjections. Nous demandons et remercions aux propriétaires de chiens de faire preuve de civisme et d'utiliser le matériels mis à leurs dispositions.

Par avance, nous vous remercions de votre coopération.

RESULTAT D'ANALYSE DE L'EAU

L'eau distribuée est de bonne qualité bactériologique. Eau douce, très peu calcaire. Les paramètres physico-chimiques sont conformes aux exigences de qualité. Cette eau présente néanmoins un caractère agressif.

CONSIGNES POUR LES ENCOMBRANTS

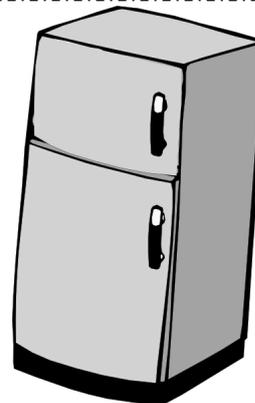
Définition d'un encombrant :

Les encombrants sont exclusivement les déchets susceptibles d'être accueillis dans les déchèteries et **qui ne sont pas transportables par l'utilisateur** lui-même, tels que matelas, sommier, gros électroménager, canapé, mobilier et meubles imposants **qui, de par leur volume, ne rentrent pas dans le coffre d'une voiture. Les quantités « non raisonnables » ne sont pas prises en charge par le service, pas plus que les déchets issus des espaces vert ou de travaux de démolition (gravats).**

Liste non exhaustive de déchets n'entrant pas dans la collecte des encombrants :

Cafetières, micro-ondes, télé de petit volume, étendoir à linge, pots de fleurs, gravats, cartons, déchets verts, petites planches en bois, jouets pour enfants, chaises de petit gabarit.

Attention : les déchets des professionnels sont exclus de la collecte des encombrants, autant que les déchets de commerçants locaux.



INFO AVC

ACCIDENT
VASCULAIRE
CÉRÉBRAL

CHAQUE MINUTE COMPTE

Vous ressentez
BRUTALEMENT
une **faiblesse**
d'un côté du corps
une **paralysie**
du visage, du bras
et/ou de la jambe
une **difficulté** à parler

... c'est peut-être
un AVC



COMPOSEZ VITE LE **15**

FRANCE AVC 66-11
PERMANENCE
52 av Foch - Perpignan
Vendredi de 14h30 à 17h
Tél : 06.82.61.34.08

NOS ÉCOLES**Les PS/MS de retour au THÉÂTRE DES ASPRES...**

Le mardi 05/05/2015, nous sommes retournés au théâtre en bus ! On adore ça !!!

Mais cette fois-ci, les artistes... c'était nous !!!!

Nous sommes montés sur la scène et nous avons chanté devant d'autres classes.



Comme c'était « chacun son tour », il fallait aller s'asseoir et écouter chanter les autres.

On a beaucoup aimé même si on a eu un peu peur...

L'année prochaine, on veut encore y aller !!!

NOS ÉCOLES

Mercredi 20 mai et Jeudi 21 mai 2015,
on a voté dans la classe!

VOTER, C'EST CHOISIR !!!!!

La maîtresse a préparé des étiquettes avec la couvertures des livres.
Et aussi un bureau de vote!



- On a mis une étiquette (et une seule !) dans la boîte en carton (en fait, c'était une urne).
- On a écrit le prénom sur une feuille.

Après :

- On a ouvert l'urne.
- On a compté toutes les étiquettes pour chaque livre.

Voici toutes les histoires lues et le nombre de voix pour chacune :

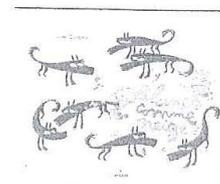
- « BOUCLE D'OURS » : 4.
- « LE CROCOLION » : 6.
- « NON » : 5.
- « BLANCS COMME NEIGE » : 11.
- « LE PETIT OISEAU VA SORTIR » : 2.
- « CARABINETTE » : 1.

Le livre gagnant est : « BLANCS COMME NEIGE ».

L'année prochaine, on recommence avec d'autres livres !

LA CLASSE DES PS/MS pour la sélection des incorruptibles 2014/2015.

Voici le livre gagnant au niveau national :



NOS ASSOCIATIONS

L'UNRPA & L'INFORMATIQUE SECTION BROUILLA

Vive les vacances. Les cours d'informatique arrêtent le 30 Juin 2015.

Les adhérents sont invités au repas qui aura lieu le Vendredi 4 Septembre 2015 à la halle des Sports à partir de 18h30 : adhérents gratuits, accompagnant 15 euros. S'inscrire au 04.68.89.66.44.

Reprise le 7 Septembre 2015. Le club informatique & l'U.N.R.P.A. vous souhaite de bonnes vacances. Les permanences de l'U.N.R.P.A. reprendront le 1er Septembre 2015.

ASSOCIATION L'ATELIER

L'association L'atelier fait comme les enfants, elle prend les vacances le 30 Juin et reprendra le mardi 1er Septembre 2015.

Venez nous rejoindre à la rentrée ; passons des après-midi très agréables et conviviales en faisant des travaux manuels et humanitaires pour les enfants du Laos.

CONCOURS DE PETANQUE

Les concours de pétanque reprennent à Brouilla à partir du vendredi 26 Juin et se dérouleront tous les vendredis jusqu'au 28 août .

Tous les niveaux sont acceptés et des boules seront fournies à ceux qui n'en possèdent pas.

Un tirage au sort des doublettes est effectué pour égaliser les chances.

Le concours commence à 21 heures, mais, à partir de 20 heures, vous pourrez venir déguster nos grillades, frites maison, ainsi que sandwiches, glaces et toutes boissons.

Une formule propose l'assiette garnie d'une rouste, d'une saucisse et de deux merguez, plus frites, pain et un verre de vin pour 8 euros.

Venez nombreux en famille profiter de ces belles soirées d'été !

LE COMITE D'ANIMATION ORGANISE

Samedi 25 juillet - Soirée sardinade - animation DJ

Prix : 10 € par personne - Entrée - frites - sardines ou saucisse - dessert

Inscriptions la salle du Tech du 15 au 17/07 de 19h à 20h - le 18/07 de 10h à 12h - le 20/07 de 19h à 20h.

Samedi 22 Août - Soirée PAELLA - animation DJ

Entrée - Paëlla - dessert -

Prix : 25 € par adulte - 15 € par enfant

Inscriptions à la salle du Tech du 10 au 14/08 de 19h à 20h -

Dimanche 13 Septembre - Vide grenier

Inscriptions du lundi 31 août au mercredi 9 septembre 2015 de 18h30 à 20h - salle du tech -

Tarif 8 euros l'emplacement. Buvette et restauration sur place.

MAGASIN EEL

Le magasin solidaire est ouvert tous les lundis de 14h à 17h, rue Général Koenig

CAMION DES HISTOIRES

Le camion des histoires reprend sa tournée d'été et attend les petits lecteurs, place de l'Eglise :

Le **vendredi 17 juillet** de 10h à 12h

Et le **vendredi 31 juillet** de 16h30 à 18h30

N'hésitez pas à venir profiter de ce moment de lecture parents-enfants.

INFORMATIONS

RENTREE SCOLAIRE ET INSCRIPTION CANTINE

La rentrée scolaire aura lieu le **mardi 1er Septembre 2015**.

Les inscriptions à la cantine ont lieu actuellement **et jusqu'au 14 août 2015**.

Un dossier d'inscription est à votre disposition en mairie ; il sera retourné obligatoirement accompagné des pièces suivantes :

- La fiche d'inscription
- La fiche d'urgence médicale
- L'attestation d'assurance (responsabilité civile et individuelle accident)
- L'autorisation de prélèvement bancaire + un relevé d'identité bancaire ou postal

RAPPEL : aucune inscription ne sera renouvelée d'office. Tout dossier d'inscription incomplet ne pourra pas être pris en compte et le repas ne sera pas commandé.

La garderie restera assurée par la Mairie.

Pour les enfants qui rentrent en petite section de maternelle et qui souhaitent fréquenter les NAP, les fiches d'inscription sont à retirer en mairie et doivent être remises à l'accueil de loisirs avant le 17 juillet 2015.

LE COIN DES LECTEURS

Mercredi 8 avril, pour la seconde année consécutive, la Bibliothèque Municipale de Brouilla « prenait l'air ».

L'équipe des bénévoles et plusieurs dizaines de livres, victimes d'un nécessaire « désherbage » effectuèrent cette sortie matinale devant l'école du village, bravant tôt le matin un froid piquant pour la saison. Furent ainsi remis gratuitement à des enfants très en éveil, à des parents ou des grands-parents ou à des passants effectuant leurs courses, des livres documentaires avec de belles illustrations ainsi que des romans en tous genres. Les sportifs en chambre, amateurs de football et de rugby ne furent pas oubliés.

Avec quelques jours d'avance, la Bibliothèque Municipale fêtait aussi la San Jordi. De jolies roses printanières et délicates attendaient nos aînées. En cette période de Renaissance, le poète Pierre de Ronsard (1524-1585) sut trouver les mots justes d'accueil :

« Pren cette rose aimable comme toy
Qui sers de rose aux roses les plus belles,
Qui sers de fleur aux fleurs les plus nouvelles,
Dont la senteur me ravist tout de moy. »...

Un soleil généreux finit par réchauffer le cœur des lecteurs et également celui des bénévoles, ravis d'avoir fait plaisir au plus grand nombre.

Ce fut une bien belle fête du « Livre et de la Rose » 2015.

Habitants de Brouilla, l'équipe de la BM, toujours active, vous attend dans les locaux habituels le mercredi de 10h à 12h et l'après midi du mercredi et du jeudi de 16h30 à 18h. Chacun et chacune y est attendu et espéré !



ON NOUS PRIE D'INSÉRER

REMERCIEMENTS

A vous qui avez, par votre présence, des fleurs, ou un simple mot témoigné votre sympathie lors du décès de Mr Martinez José.

Nous vous remercions sincèrement d'avoir partagé notre peine.

Un Monsieur s'en est allé...

Un mari aimant, un père exemplaire, un papy exceptionnel.

Il laisse un grand vide...

Mais il demeurera en chacun d'entre nous.

Mme Martinez Lucie son épouse, ses enfants et petits-enfants.

REMERCIEMENTS

Les familles MATEU, CAMPIGNA remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de Monsieur Francis MATEU.

INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public uniquement le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h pour le mois de Juillet et Août.

U.N.R.P.A

Dés la rentrée, la permanence de l' U.N.R.P.A a lieu tous les 1^{er} mercredi de 10h à 10h30 et 3^{ème} vendredi de 16h à 18h dans la salle des associations.

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante sociale a lieu les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois de 10h à 12h en mairie. (pas de permanence en août)

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés, filles et garçons nés en Juillet, Août ou Septembre 1999.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire, est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

PIJ

En période scolaire :

Mercredi 14h à 19h et Samedi 14h à 18h

Pendant les vacances :

Du lundi au samedi de 14h à 19h ou toute la journée selon l'activité

Contact : Julie PERERA 04.68.21.27.88 ou 06.19.36.89.36

Email : pj.brouilla@cc-aspres.fr

DÉCHETS VERTS

Ramassage des déchets verts les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois dès 7h30. Obligation de s'inscrire en mairie au plus tard la veille avant 17h.

N'oublions pas ! Conditionnement en sacs ou en fagots, déposés hors de la propriété et des quantités raisonnables !

ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu

- Mardi 07 juillet s'inscrire en mairie avant le vendredi 03 juillet, dernier délai.
- Mardi 4 août ; s'inscrire en Mairie avant le vendredi 31 juillet, dernier délai.
- Mardi 8 septembre ; s'inscrire en mairie avant le vendredi 04 septembre, dernier délai.

Les sortir la veille du ramassage sur le trottoir (passage tôt le matin).

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

Bac vert (ordures ménagères) :

le lundi et le vendredi à partir de **4h30 le matin**

Bac jaune (tri sélectif) :

le mercredi à partir de **4h30 le matin**

En cas de détérioration du conteneur, appelez la mairie.

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE

« LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux..., les mercredis après-midi et les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h.

Renseignements : Tijini MERNIZI (06.46.06.08.84)

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

✓ LE VERRE

6 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare (abri bus)
- Lotissement Jardins del Conte

✓ LES PILES

- Un point de collecte à la mairie

✓ LE TEXTILE

Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking devant la mairie, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

Sont interdits : les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.

- Un point de collecte à la mairie

✓ LES CARTOUCHES D'ENCRE

- Un point de collecte à la mairie